

Besançon L1 - 2004 - cas pratique

Par **Visiteur**, le **23/03/2008** à **00:23**

"Les élections régionales de mars 2004 et leurs conséquences ont relancé le débat sur les institutions de la Vème République. Pour certains, la constitution de 1958 a, en quarante cinq années d'existence, montré ses qualités et il faut la garder, même si quelques évolutions et retouches sont nécessaires. Pour d'autres au contraire, ses défauts sont tels qu'il convient de la modifier en profondeur, voire d'en changer.

Le journal ***** a décidé d'ouvrir sur ce thème un débat auquel tous les lecteurs sont appelés à participer en rédigeant un article argumenté dont le titre sera, selon le point de vue retenu par l'auteur :

Notre Constitution est bonne, gardons-la!

ou

Changeons notre Constitution!

Vous participez à ce débat.

(NB : ***** ne retiendra que les articles qui n'excéderont pas une copie d'examen sans intercalaire)"

Durée de l'épreuve 3H.